

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD466

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 51 UNDECIES B

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« années »,

le mot :

« ans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.